

Direction générale de la coordination,  
de la planification, de la performance et de la qualité

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Québec, le 5 février 2020

**Objet : Demande d'accès**  
**N/Réf. : 1847 00/2019-2020.510**

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue le 20 janvier dernier dans laquelle vous demandez de recevoir une copie des documents que vous décrivez comme suit :

« [...] »

le rapport sur le nombre d'inspections aléatoires dans les résidences privées pour aînés respectivement pour les années 2015, 2016, 2017, 2018 et 2019. » (*sic*)

Nous vous communiquons, sous l'onglet 1, le document répondant à votre demande d'accès que nos recherches ont permis de repérer.

Par ailleurs, nous vous informons que vous pouvez demander à la Commission d'accès à l'information de réviser cette décision. Vous trouverez ci-annexée une note explicative à cet égard.

Veillez agréer, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le sous-ministre adjoint,

Original signé  
Pierre Lafleur

p.j.

N/Réf. : 20-CP-00017-14